

UN VIEUX PROBLEME

Ceux qui mènent une activité permanente *dans* les entreprises depuis quelques années ont eu à discuter sur le thème suivant : faut-il continuer à construire patiemment un ou plusieurs bastions dont les luttes sont dirigées par des militants révolutionnaires qui ont conquis une influence de masse ou bien faut-il ne pas se consacrer totalement à ce type de tâche, mais regrouper des travailleurs d'avant-garde là où précisément la bureaucratie du P.C.F. a le moins d'influence, c'est-à-dire (la pratique l'a révélé) dans les secteurs marginaux de l'économie ?

En d'autres termes, fallait-il s'en tenir au travail patient « de longue haleine » de conquête d'une base ouvrière dans les entreprises ou bien fallait-il chercher une méthode plus rapide et plus efficace à court terme consistant essentiellement à former à l'école révolutionnaire des travailleurs non syndiqués ou syndiqués n'ayant pas de possibilité d'un travail syndical, etc. ; en bref, des travailleurs placés à la périphérie du mouvement ouvrier.

A cette époque, nous avions estimé que les tâches devaient être menées de front : ainsi les membres du P.C.I. (aujourd'hui dissous) continuaient de construire ces bastions (il faut cinq à dix ans d'activité pour faire une percée par ce moyen) et entretenaient la formation de jeunes travailleurs regroupés dans une commission syndicale qui éditait *Le Militant*. Nous avions, outre les représentants de « bastions », le secrétaire d'un petit syndicat C.G.T., les membres d'un bureau national C.G.T., des membres de C.E., des animateurs des commissions de jeunes C.G.T. Par ce même travail d'éducation de jeunes travailleurs, une liaison s'établissait durablement avec des camarades et des groupes de province.

Aujourd'hui, après le mois de mai 1968, nous reposons le problème : Existe-t-il des conditions nouvelles permettant d'abandonner l'une ou l'autre de ces deux tâches ou les deux à la fois ? Ou au contraire, pouvons-nous et devons-nous les poursuivre ?

AU SEIN DES ORGANISATIONS SYNDICALES¹

Rien actuellement ne nous permet de modifier cette vieille règle d'or, à savoir que *dans* les entreprises, aucun travail révolutionnaire ne peut être mené efficacement s'il n'a pas de prolongement dans les organisations du mouvement ouvrier. La liaison entre le groupe ou le parti révolutionnaire et le gros du mouvement ouvrier s'opère encore par les organisations syndicales et particulièrement par la C.G.T. Les militants révolutionnaires ne peuvent, *dans* l'entreprise, être reconnus comme dirigeant des luttes par des travailleurs que dans la mesure où ils ont fait la preuve de leur capacité de dirigeant et cette preuve ne peut être faite qu'au cours d'un travail syndical quotidien (travail qui peut et doit être complété par une activité politique : diffusion de journaux, brochures, etc. ; mobilisation pour le Vietnam, inter-

1. C'est volontairement qu'il ne sera rien dit de F.O. et des syndicats d'enseignants : l'auteur de ce texte estime ne pas avoir une pratique suffisante de ces organismes pour dire autre chose que des généralités.